Motion adoptée par les enseignants du lycée Pierre Mendes France de Savigny le Temple réunis en AG le vendredi 14 décembre 2018 (21 voix pour et 4 absentions)

Au nom des valeurs et des principes de l'Ecole républicaine, et plus précisément de l'égalité des chances :

les enseignants exigent le retrait de Parcoursup,

- qui fait payer aux élèves le manque d'anticipation de l'évolution démographique et la pauvreté des dotations attribuées à l'enseignement supérieur ;
- qui impose aux enseignants le tri, la sélection et la mise en compétition des élèves à travers les avis rendus au conseil de classe du 2eme trimestre, ce qui est de nature à pervertir radicalement la mission pédagogique qui est la leur ;
- qui transfère en grande partie les missions d'orientation des PSY-EN aux deux professeurs principaux désignés en Terminale, sans aucune formation préalable ;
- qui accentue les discriminations déjà à l'œuvre en fonction des origines géographique et sociale des élèves ;
- qui remet en cause l'accès de droit pour tout bachelier à la licence de son choix dans un établissement de son académie d'origine et qui conteste la valeur du Baccalauréat comme premier grade universitaire en imposant des formations complémentaires ;
- qui contraint certains élèves à un délai d'attente inacceptable, source de malaise et d'angoisse ;
- qui entraîne des incohérences dans l'affectation des élèves ;

les enseignants exigent le retrait de la réforme du Baccalauréat,

- qui instaure un contrôle continu contribuant ainsi à transformer le Baccalauréat national en un "bac local", organisé au sein de chaque établissement et qui met donc un terme à sa valeur de diplôme national ;
- qui met en place, dans le cadre de ce contrôle continu, trois sessions d'épreuves ponctuelles durant le cycle terminal, n'allégeant en rien l'organisation actuelle, puisque le nombre d'épreuves est multiplié, au détriment des heures d'enseignement ;
- qui insiste sur l'évaluation des élèves plutôt que la formation créant ainsi une relation biaisée entre les professeurs, les élèves, leurs parents et la hiérarchie ;

les enseignants exigent le retrait de la réforme du lycée,

- qui met fin aux séries actuelles de la voie générale au profit d'un lycée "à la carte" avec le risque d'une offre de formation très inégalitaire selon les lycées, ce qui tendra à accentuer les disparités territoriales ;
- qui a pour seul objectif de réaliser des économies budgétaires en rognant sur la formation de la jeunesse ;
- qui mène à un appauvrissement du socle commun de savoirs et de culture générale avec notamment la disparition de certaines disciplines dans le socle de culture commune du cycle terminal, au profit d'enseignements aux intitulés très flous, ne faisant référence à aucune discipline précise (par exemple, qui enseignera les « sciences numériques et technologie» du tronc commun de 2nde ?) ;
- qui met en concurrence les spécialités au sein même de l'établissement ;
- qui introduit des décisions d'orientation bien trop restreintes et trop précoces dans le cursus des lycéens ;
- qui conduit à une augmentation du nombre d'élèves par classe et qui offre bien trop peu de moyens pour les dédoublements de certains cours ;
- qui met inévitablement en péril la garantie horaire des services des enseignants, banalisant ainsi les services sur plusieurs établissements mais aussi les suppressions de postes et conduisant très certainement à l'annualisation du temps de travail.

Les enseignants expriment aussi leurs vives inquiétudes quant au futur projet de loi sur « l'école de la confiance » qui entrave l'esprit critique et la liberté de pensée des enseignants.